

CAMPING LE MOULIN DU MONGE ***
28 Avenue Jean Moulin- RN 21 - 65 100 LOURDES
Tel. :05.62.94.28.15 - Fax : 05.62.42.20.54
E-mail : camping.moulin.monge@wanadoo.fr
Internet : www.camping-lourdes.com
TVA FR 07 480 164 128 SIRET 480 164 128 000 13 NAF 552C
3 étoiles arrêté préfectoral n° 2011208-02
1,3 hectare / 67 emplacements tourisme / 12 locations
Piscine chauffée du 21 mai au 16 septembre - Bureau d'accueil ouvert de 8h à 20h

LOURDES, le

CONTRAT DE LOCATION

Je soussigné, M loue un MOBILE HOME équipé

Du :après-midi au :avant 10 heures, soit NUIITEES

au tarif journalier de, soit pour le séjour + taxe de séjour par personne et par nuit

Ci-joint d'arrhes.

Je règle par :

- Chèque France à l'ordre du Camping Le Moulin du Monge
- Chèques Vacances
- Mandat Postal à l'ordre du Camping Le Moulin du Monge
- Carte Bancaire N° _____ expire à fin __/ __ cryptogramme ____
- Virement bancaire
- Si participation VACAF N° allocataire :
- Assurance annulation ou interruption de séjour...32,50 €
- Ménage fin de séjour forfait 50 €.

La réservation n'est effective qu'après réception du contrat signé accompagné des arrhes, ainsi que notre confirmation écrite.

Le paiement du solde est a effectuer à la remise des clés et il vous sera demandé 250€ de caution par CB, chèque ou espèces. Si absence de dégâts 170€ seront remboursés en fin de séjour et 80€ de caution non restitués si l'état de propreté est jugé irrecevable. Si départ en dehors des heures d'ouverture, l'état des lieux sera fait fait ultérieurement et la caution diminuée des frais de dégâts et ménage sera restituée sous 7 jours.

La durée de la location étant fixée, en aucun cas un retard ou le départ avant la date prévue ne peuvent entraîner une réduction du montant du séjour. La direction se réserve le droit de considérer qu'un locataire ne donne pas suite, s'il n'a pas occupé sa location 24 heures après la date prévue.

Le montant des arrhes est de 25% de la location totale ; en cas d'une annulation du séjour pour un préavis supérieur à 30 jours, un avoir vous sera fourni moins 60 € de frais de dossier ; pour un préavis inférieur à 30 jours : pas de remboursement.

Le Mobil-Home devra être nettoyé par vos soins, tout matériel cassé pendant le séjour sera facturé.

Les locataires s'engagent à respecter le règlement intérieur du CAMPING, celui-ci, dont vous pourrez prendre connaissance à votre arrivée, a été conçu pour votre tranquillité et vous permettre de passer d'agréables vacances.

Toute location est nominative et ne peut être cédée. Nous communiquer nom et prénom de chaque participant avec l'âge des enfants; le nombre de personnes admis est strictement limité à celui prévu au contrat. Le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires et annuler la location.

COMPOSITION de la FAMILLE : Nom et prénom

• Adultes :
.....
.....
.....
.....
.....

M.

Adresse :
.....

Tél. :

• Enfants (âge) :
.....
.....
.....

Email :@.....

Lu et approuvé, le

Signature :